

## ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/8bc9f70b-4764-428c-b9e4-a1230110ec0f>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/8bc9f70b-4764-428c-b9e4-a1230110ec0f> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

## ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Barban Patrick](#)

Date de soutenance : 09-12-2014

Directeur(s) de thèse : [Drummond France](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

## ▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Entreprises de marché, Conflits d'intérêts, Infrastructures de marché, Marché réglementé, Pouvoir, Régulation financière, Services publics, Sociétés commerciales, Sources du droit, France, Entreprises de marché -- Droit

**Mots-clés** :

- Sociétés commerciales - Droit - France
- Marché financier -- Droit
- Intérêt général
- Conflits d'intérêts - France
- Marchés à terme d'instruments financiers
- Banques -- Réglementation


**Résumé** : L'entreprise de marché est une société commerciale qui dispose de prérogatives dérogatoires au droit commun, qui lui sont confiées par la loi afin d'organiser et d'exploiter un ou plusieurs marchés d'instruments financiers. Ces prérogatives, de nature normative et décisionnelle, sont exerçables à la fois contre ses cocontractants et les tiers. Ce modèle de l'entreprise de marché déroute en raison de ses limites. Outre la question des conflits d'intérêts qu'une régulation par l'AMF parvient à contenir, c'est bien la question de la qualification juridique de ses prérogatives qui reste sans réponse. La sortie de l'ambiguïté ne peut se réaliser que par l'exacte compréhension de la portée de la notion d'intérêt du marché. Cet intérêt collectif qui structure le modèle légal d'entreprise de marché peut être qualifié de deux manières. Il sera intérêt commun aux cocontractants dans un modèle de droit privé pur, fondé sur des prérogatives manifestant l'exercice d'un pouvoir privé. Ces dernières permettront à l'entreprise de marché de prendre des décisions privées et un règlement de droit privé opposables à la seule collectivité de ses cocontractants. À l'inverse reconnaître que l'intérêt du marché est une composante de l'intérêt général permet la construction d'un modèle de droit public. Les prérogatives de puissance publique que l'entreprise de marché recevra dans un tel modèle pourront être exercées en vue de l'édition d'actes réglementaires administratifs opposables à la fois à ses cocontractants et aux tiers.

## ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

## ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star  
Identifiant : 2014PA020077  
Type de ressource : Thèse

---